RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

ANIMATEUR D'ÉQUITATION

Fédération Française d'Équitation
Parc équestre
41600 LAMOTTE BEUVRON
www.ffe.com - www.metiers.ffe.com
formation@ffe.com

BLOC DE COMPÉTENCES N°1 : BC1 : Participer au fonctionnement et au développement de la structure équestre

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A1.1 Accueil, information et sensibilisation des publics de la structure équestre	C1.1.1 Accueillir les publics pour leur présenter la structure et les activités et créer un climat de confiance, en adaptant sa posture et sa communication, en les interrogeant sur leurs attentes et en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap. C1.1.2 Sensibiliser les pratiquants au bien-être des équidés et aux bonnes pratiques pour améliorer leur expérience et favoriser une relation sécurisée, respectueuse et éthique avec les équidés en expliquant leurs besoins fondamentaux, comportements, mode de vie et les règles de sécurité.	La situation d'évaluation certificative du BC1 se déroule lors d'une session de certification. L'évaluation est assurée par 2 membres du jury. ● Production d'un document écrit organisé en 3 parties : - présentation synthétique de l'entreprise de stage - description et bilan critique des activités conduites par le candidat - présentation détaillée d'une action conduite par le candidat ● Présentation orale - 5 mn maximum ● Entretien 15 mn maximum	CR1.1.1 *Qualité générale attendue :* Qualité de l'accueil et adéquation au public *Indicateurs :* - La posture professionnelle est bienveillante et instaure une relation de confiance - Les informations sur les activités et le fonctionnement de la structure sont claires et adaptées à la diversité des publics - Les attentes des publics, y compris celles des publics en situation de handicap, sont identifiées grâce à un questionnement adapté. CR1.1.2 *Qualité générale attendue :* Pertinence et impact des actions de sensibilisation *Indicateurs :* - Les informations partagées apportent un premier niveau de connaissance et de compréhension des équidés - La sensibilisation opérée incite à adopter des comportements respectueux envers les équidés - Les consignes données permettent d'évoluer en sécurité avec les équidés
A1.2 Animation de la structure équestre et promotion de ses activités	C1.2.1 Mettre en œuvre le programme d'animation défini pour favoriser la participation et l'engagement des pratiquants, en tenant compte de leurs attentes et de leurs caractéristiques, en portant une attention particulière à l'inclusion des publics spécifiques et en prenant en compte le projet de la structure équestre et les enjeux environnementaux. C1.2.2 Valoriser les activités de la structure pour optimiser sa fréquentation et renforcer son attractivité, en choisissant, parmi les supports à sa disposition, ceux les plus adaptés aux publics, y compris en situation de handicap et en adoptant un discours et une attitude professionnelle et commerciale appropriés et conformes avec le rôle d'éducateur		CR1.2.1 *Qualité générale attendue :* Efficacité de la mise en œuvre du programme d'animation *Indicateurs :* - Les animations sont conduites en cohérence avec les orientations de la structure et contribuent à sensibiliser à la préservation de l'environnement et à un usage raisonné et responsable du numérique. - L'organisation des activités est adaptée aux profils des pratiquants et notamment aux singularités des publics spécifiques - Les retours des pratiquants témoignent de leur motivation et de leur implication. CR1.2.2 *Qualité générale attendue :* Pertinence et impact des actions de valorisation *Indicateurs :* - Les supports de communication sélectionnés sont pertinents au regard du public ciblé, y compris les personnes en situation de handicap. - Les argumentaires développés démontrent l'attractivité de la structure et suscitent l'intérêt. - L'évolution du nombre de pratiquants démontre l'impact positif des actions de valorisation mises en œuvre. - L'image et les messages diffusés sont cohérents avec la posture d'éducateur sportif et la réglementation en vigueur, notamment lorsqu'ils sont véhiculés via les canaux numériques

A1.3 Mise en œuvre des opérations contribuant à l'organisation de la structure équestre et au déroulement de ses activités	C1.3.1 Préparer la mise en œuvre des activités de la structure pour assurer le bon déroulement et la qualité du service en anticipant la disponibilité des espaces, du matériel et de la cavalerie selon les consignes données C1.3.2 Assurer le suivi administratif courant des activités afin de contribuer au fonctionnement de la structure, en respectant les procédures internes et en utilisant les outils numériques à disposition.		CR1.3.1 *Qualité générale attendue :* Efficacité dans la préparation du déroulement des activités *Indicateurs :* - La vérification de la disponibilité des espaces, du matériel et de la cavalerie est effectuée selon les procédures en vigueur dans la structure - Les conditions de préparation mises en place garantissent la sécurité, la fluidité et la qualité du déroulement de l'activité - Les ajustements nécessaires sont réalisés dans le respect des consignes afin d'assurer le déroulement prévu de l'activité. CR1.3.2 *Qualité générale attendue :* Conformité et fiabilité du suivi administratif réalisé *Indicateurs :* - Le suivi administratif est exécuté conformément aux procédures en vigueur : inscriptions aux activités, encaissements simples, ... - Les opérations administratives confiées sont effectuées sans erreur et dans les délais prévus. - Les outils numériques disponibles sont connus et utilisés avec fiabilité

BLOC DE COMPÉTENCES N°2 : BC2 : Préparer et conduire en sécurité des séances d'initiation aux activités équestres

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A2.1 Préparation et organisation de la mise en œuvre de séances d'activités équestres sécurisées	C2.1.1 Repérer les acquis des cavaliers pour situer leur niveau au regard du plan fédéral de formation en exploitant les informations collectées. C2.1.2 Choisir des mises en situation adaptées au niveau et aux caractéristiques des cavaliers et notamment des publics en situation de handicap pour les faire progresser en mobilisant un répertoire d'exercices variés et éprouvés. C2.1.3 Prévoir les conditions d'une pratique sécurisé, respectueuse du bien-être équin et adaptée aux conditions climatiques afin d'anticiper et prévenir les risques pour les pratiquants, les équidés et les tiers en tenant compte des caractéristiques et du niveau du public, notamment du public, en situation de handicap, des particularités de la cavalerie et du contexte de l'activité.	La situation d'évaluation certificative du BC2 se déroule lors d'une session de certification. L'évaluation est assurée par 2 membres du jury. Peuvent s'inscrire à la certification du BC2 les candidats qui satisfont au prérequis suivant : produire l'attestation de réussite au module « prévention et lutte contre les violences sexuelles » obtenue sur le Campus FFE. Le candidat conduit une séance s'adressant à un groupe d'au moins 4 cavaliers de niveau Poney d'or ou Galop 1 minimum à Galop 4 maximum. a. Remise aux évaluateurs d'un carnet de bord récapitulant les groupes et séances encadrés pendant la formation b. Préparation de séance, aménagement de l'aire d'évolution et prise en charge des cavaliers 30 minutes maximum c. Conduite de séance en sécurité 20 minutes maximum d. Entretien en deux temps - Analyse de la séance suivie d'un échange 5 minutes maximum - Exposé à partir d'une fiche de suivi du carnet de bord suivi d'un échange 10 minutes maximum	CR2.1.1 *Qualité générale attendue :* Pertinence de l'évaluation du niveau des cavaliers *Indicateurs* - Les acquis des pratiquants, y compris ceux en situation de handicap, sont identifiés - Les observables retenus sont explicités - Le niveau des cavaliers est situé en référence au plan fédéral de formation CR2.1.2 *Qualité générale attendue :* Cohérence et pertinence des mises en situation *Indicateurs* - Les exercices sont choisis en adéquation avec les caractéristiques et les attentes du public encadré et aménagés pour prendre en compte les spécificités des personnes en situation de handicap - Les exercices sélectionnés favorisent la progression des cavaliers - Les exercices choisis s'appuient sur des standards établis par la profession. CR2.1.3 *Qualité générale attendue :* Pertinence et efficacité des mesures prévues pour la sécurité et le bien-être équin *Indicateurs* - Le comportement des équidés choisis montre qu'ils sont adaptés aux capacités des cavaliers y compris en situation de handicap et aux objectifs de la séance - Le matériel est vérifié et adapté aux mises en situation choisies, aux caractéristiques des équidés et à celles des publics y compris en situation de handicap - Les procédures de sécurisation de l'aire d'évolution sont connues et appliquées - Le lieu, les horaires et les modalités de la pratique sont adaptés aux conditions climatiques
A2.2 Encadrement, animation et sécurisation de séances d'activités équestres	C2.2.1 Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée pour optimiser la progression des cavaliers et notamment des publics en situation de handicap, en tenant compte de leurs caractéristiques, du contexte de l'activité et des évolutions en cours de séance. C2.2.2 Animer la séance en vue de développer la confiance, la motivation et l'engagement des cavaliers en adoptant une posture et une communication adaptées aux caractéristiques du public encadré et notamment des publics en situation de handicap et en valorisant la relation avec les équidés		CR2.2.1 *Qualité générale attendue :* Pertinence et efficacité de la démarche pédagogique *Indicateurs* - Les objectifs de la séance sont clairement annoncés et compréhensibles - L'enchaînement des tâches est logique et progressif en termes de difficulté et d'intensité - Des ajustements sont réalisés en fonction du comportement des cavaliers et des équidés. CR2.2.2 *Qualité générale attendue :* Qualité et impact de l'animation *Indicateurs* - Les consignes sont explicites et adaptées au profil des pratiquants, y compris ceux en situation de handicap - La participation active des cavaliers démontre leur confiance et leur intérêt - Le comportement adopté et les consignes transmises orientent les cavaliers vers une relation respectueuse et éthique avec les équidés.

	C2.2.3 Veiller à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers pour garantir leur intégrité physique et morale en respectant les procédures de sécurité et en adaptant les consignes de sécurité et/ou le déroulement de l'activité		CR2.2.3 *Qualité générale attendue :* Rigueur et efficacité dans la gestion de la sécurité *Indicateurs* - les consignes de sécurité sont précises et adaptées aux différents publics, y compris ceux en situation de handicap - Le candidat réagit de manière appropriée face aux situations à risque y compris en prévenant et en signalant à son responsable toute situation de violence, de discrimination et de harcèlement - Les procédures d'urgence sont connues et appliquées en cas d'incident ou d'accident
A2.3 Évaluation de séances et réalisation de bilans	C2.3.1 Évaluer une séance pour ajuster la progression ultérieure et optimiser l'agrément des pratiquants, le bien-être des équidés et la sécurité de tous, en analysant le déroulement, et en exploitant des observables adaptés, les retours des pratiquants et ceux de l'équipe d'encadrement. C2.3.2 Analyser sa pratique professionnelle pour enrichir son répertoire de mises en situation et améliorer sa démarche pédagogique en s'appuyant sur l'expérience vécue et les échanges avec l'équipe pédagogique		CR2.3.1 *Qualité générale attendue :* Pertinence de l'évaluation *Indicateurs* - L'analyse du déroulement de la séance met en évidence de manière argumentée les réussites et points à améliorer - Les observations retenues sont pertinentes et utilisées pour ajuster la progression des prochaines séances. - Les retours recueillis sont pris en compte pour améliorer l'agrément des cavaliers, le bien-être équin et la sécurité CR2.3.1 *Qualité générale attendue :* Pertinence et impact de l'analyse de pratique *Indicateurs* - L'analyse est objectivée par des faits concrets issus de l'expérience vécue - L'analyse est enrichie par les apports et échanges avec l'équipe pédagogique - L'analyse est exploitée pour diversifier et ajuster les situations et la démarche pédagogiques

BLOC DE COMPÉTENCES N°3 : BC3 : Assurer en sécurité le travail d'entretien (*) et le suivi de la cavalerie d'école ainsi que l'entretien du matériel et des installations

**Le travail d'entretien se définit comme le maintien du niveau d'éducation de l'équidés. Il est conduit dans le respect des consignes données.*

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
A3.1 Mise en œuvre des soins courants des équidés	C3.1.1 Évaluer l'état physique et comportemental des équidés pour adapter les soins à leurs besoins en se référant aux indicateurs clés validés scientifiquement C3.1.2 Assurer en sécurité les soins quotidiens des équidés pour favoriser leur bien-être et conserver leur intégrité, en mobilisant les connaissances et techniques adaptées, conformément aux procédures en vigueur dans la structure, en adoptant un comportement éco-responsable et en signalant toute anomalie	Les situations d'évaluation certificative se déroulent lors d'une session de certification au moyen des 2 épreuves décrites ci-après. Les candidats ayant validé les 2 épreuves valident le BC3. L'évaluation est assurée par 2 membres du jury. Peuvent s'inscrire à la certification du BC3 les candidats qui satisfont au prérequis suivant : produire l'attestation de réussite au module A de la Capacité détenteur d'équidé obtenue sur le Campus FFE ; <u>Épreuve A</u> – Mise en situation professionnelle - Suivi de la cavalerie et entretien des matériels et des installations a. Tirage au sort du cas pratique et préparation 5 minutes maximum b. Mise en œuvre commentée du cas pratique 10 minutes maximum c. Entretien 5 minutes maximum.	CR3.1.1 *Qualité générale attendue :* Fiabilité de l'évaluation *Indicateurs* - L'examen des équidés repose sur des repères précis et référencés - Des mesures adaptées sont proposées pour maintenir le bien-être et la disponibilité des équidés CR3.1.2 *Qualité générale attendue :* Conformité et efficacité des soins courants *Indicateurs* - Les connaissances et gestes mobilisés sont adaptés aux besoins identifiés - Les soins quotidiens sont effectués en respectant les procédures de la structure, notamment en veillant aux économies d'énergie et d'eau. - Les soins quotidiens sont effectués en sécurité et en respectant les principes de prévention des risques professionnels - Toute altération de l'état ou du comportement d'un équidé est signalée.
A3.2 Suivi de l'emploi de la cavalerie d'école et mise en œuvre du convoyage	C3.2.1 Réaliser le suivi de l'emploi de la cavalerie d'école pour préserver l'intégrité des équidés et adapter leur utilisation, en tenant compte de leurs particularités, de leur niveau d'éducation, des activités mises en œuvre et des consignes transmises. C3.2.2 Appliquer les procédures et la réglementation en vigueur pour assurer le convoyage des équidés garantissant leur bien-être et la sécurité de tous , en utilisant les gestes et moyens adaptés		CR3.2.1 *Qualité générale attendue :* Pertinence du suivi de la cavalerie d'école *Indicateurs* - L'affectation des équidés d'école est cohérente avec leurs caractéristiques, leur niveau d'éducation et les consignes reçues - Le planning d'utilisation des équidés est ajusté selon la fréquence de leur emploi et le type d'activité - Les signes de fatigue, d'inconfort ou de blessure des équidés sont repérés et pris en compte dans leur emploi. CR3.2.2 *Qualité générale attendue :* Conformité aux procédures et à la réglementation en matière de convoyage des équidés I*ndicateurs :* - La réglementation du convoyage d'équidés est connue et appliquée - Les procédures mises en œuvre garantissent la sécurité et le bien-être des équidés lors de leur transport - les opérations d'embarquement et de débarquement sont effectuées en sécurité et en respectant les principes de prévention des risques professionnels

A3.3 Entretien, maintenance et sécurisation des installations et du matériel de la structure équestre	C3.3.1 Évaluer l'état du matériel et des installations pour réaliser ou proposer les réparations ou les remplacements nécessaires en se référant aux normes de sécurité en vigueur, aux préconisations des fabricants et aux consignes transmises C3.3.2 Mettre en œuvre un programme d'entretien régulier et les procédures de sécurisation de la structure pour garantir la disponibilité des équipements, prolonger leur durée de vie et protéger les pratiquants, les équidés et les tiers, en respectant les normes professionnelles et les préconisations environnementales		CR3.3.1 *Qualité générale attendue :* Objectivité de l'évaluation du matériel et des installations *Indicateurs :* - L'état du matériel et des installations est contrôlé régulièrement selon les procédures en vigueur - Les éléments nécessitant réparations ou remplacements sont identifiés et signalés sans délai - Les propositions de réparation ou de remplacement tiennent compte des recommandations techniques et des règles de sécurité prescrites. CR3.3.2 *Qualité générale attendue :* Conformité et efficacité des actions d'entretien et de sécurisation de la structure *Indicateurs :* - Les opérations de sécurisation sont réalisées conformément aux procédures internes - L'entretien est réalisé en respectant les directives transmises notamment pour le tri des déchets - Les produits et méthodes employés limitent l'impact sur l'environnement - Les actions effectuées maintiennent le matériel et les infrastructures immédiatement utilisables
A3.4 Conduite du travail d'entretien de la cavalerie d'école	C3.4.1 Conduire en sécurité le travail d'entretien non monté d'un équidé d'école pour maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants, en préservant son intégrité physique et morale, en employant des techniques adaptées et en respectant les consignes reçues C3.4.2 Conduire en sécurité le travail d'entretien monté d'un équidé d'école sur le plat pour maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants, en préservant son intégrité physique et morale, en employant des techniques adaptées et en respectant les consignes reçues C3.4.3 Conduire en sécurité le travail d'entretien monté d'un équidé d'école à l'obstacle et/ou en terrain varié pour maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants, en préservant son intégrité physique et morale, en employant des techniques adaptées et en respectant les consignes reçues	<u>Épreuve B</u> – Mise en situation professionnelle - Démonstrations techniques a. Démonstration technique de travail d'un équidé à pied 10 minutes maximum b. Démonstration technique de travail d'un équidé sur le plat 10 minutes maximum c. Démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) ou sur un parcours de Derby Cross au choix du candidat 10 minutes maximum	CR3.4.1 *Qualité générale attendue :* Efficacité et sécurité dans la mise en œuvre du travail à pied *Indicateurs :* - Le travail à pied est réalisé en sécurité et respecte l'intégrité physique et morale de l'équidé - L'attitude, le fonctionnement et l'emploi des aides permettent une bonne relation cavalier - cheval - Les exercices imposés sont exécutés avec justesse dans le respect des premières étapes de l'échelle de progression CR3.4.2 *Qualité générale attendue :* Efficacité et sécurité dans la mise en œuvre du travail sur le plat *Indicateurs :* - Le travail sur le plat est réalisé en sécurité et respecte l'intégrité physique et morale de l'équidé - L'attitude, le fonctionnement et l'emploi des aides permettent une bonne relation cavalier - cheval - Les exercices imposés sont exécutés avec justesse dans le respect des premières étapes de l'échelle de progression CR3.4.3 *Qualité générale attendue :* Efficacité et sécurité dans la mise en œuvre du travail à l'obstacle et/ou en terrain varié *Indicateurs :* - Le travail à l'obstacle et/ou en terrain varié est réalisé en sécurité et respecte l'intégrité physique et morale de l'équidé - L'attitude, le fonctionnement et l'emploi des aides permettent une bonne relation cavalier - cheval - Les exercices imposés sont exécutés avec justesse dans le respect des premières étapes de l'échelle de progression